

Remarques conclusives¹

Jean-Claude Coquet

Université Paris 8

À écouter attentivement et avec plaisir cette journée consacrée à "L'énonciation et les voix du discours", trois remarques me sont venues à l'esprit.

La première porte sur l'usage que plusieurs contributeurs ont fait de formulations métalinguistiques telles que *analyse de discours* ou *analyse du discours* qu'ils tiennent manifestement pour synonymiques. Cette interchangeabilité est un fait. Elle est attestée chez des philosophes comme S. Auroux ou O. Ducrot, mais aussi sous la plume de tel ou tel collaborateur du *Dictionnaire d'analyse du discours*. L'auteur de l'article "Dialogisme", par exemple, emploie l'un pour l'autre. Il n'en reste pas moins que cette équivalence devrait poser question au linguiste. Les deux formulations sont le résultat en effet de deux prédications distinctes qui donnent naissance, en français, à deux transposition nominales distinctes. On sait par ailleurs que l'essai de Z. S. Harris, intitulé *Discourse Analysis* et traduit en 1969 dans le numéro 13 de *Langages*, qui mettait l'accent sur l'analyse formelle, n'aurait dû donner lieu qu'à la traduction: *analyse de discours*. Or, le titre retenu pour le numéro a été, malgré tout, "L'analyse du discours".

La prédication sous-jacente,

"x analyse **le** discours",

produit une unité en quelque sorte fermée sur elle-même et prête à entrer dans une nomenclature informatisée. M. Pêcheux avait cru possible une "analyse automatique du discours", d'où le sigle AAD. Il aurait mieux valu dire, sans doute: "analyse de discours automatisé", mais le dessein est clair. Constatons que la langue ne donne pas d'occurrence d'une "analyse de discours politique", par exemple.

On peut relever ici deux traits pertinents de cette formation appelée par Benveniste, "synapsie": l'absence d'article et un joncteur de forme "de". Tout autre est le statut de *analyse du discours*. La prédication sous-jacente est

"x analyse **ce** discours".

¹ Ces remarques sont issues de la conclusion apportée par J.-C. Coquet à la journée Consilia organisée le 3 février 2012 par J. Longhi à l'ENS Ulm, dont la plupart des articles présentés dans ce volume sont issus.

À la fermeture de la synopsis répond l'ouverture du syntagme. Je peux dire "analyse du discours politique". Le jeu sur l'absence ou la présence de l'article permet de passer de l'énoncé produit à la production de l'énoncé, de la généralisation à l'individuation. "Un donneur de feu" n'est pas "le donneur du feu". La fonction sociale d'un "donneur de feu" laisse place au rôle historique du "donneur du feu" (Prométhée, par exemple, est placé devant cette alternative).

La deuxième remarque porte sur l'articulation entre "énoncé" et "énonciation". On le sait, l'énonciation n'est devenue un sujet de réflexion que récemment. Après Bally, Bühler, il a fallu attendre 1970 pour avoir une étude sur "L'appareil formel de l'énonciation" présentée par Benveniste dans *Langages*, n° 17.

De fait, le "ça pense" a été pendant toute la période structuraliste une proposition que les linguistes jugeaient convenable. La langue était donnée comme un mécanisme. Il suffisait d'en étudier les rouages et de "rechercher des procédés de transcription", comme disait Benveniste. C'était le règne d'un *logos* absolu, de l' "abstraction inconsciente du langage", selon les tenants de l'École de Kazan, à la fin du XIX^e siècle. Ce qui compte est une réalité faite d'observables, et l' "énoncé" est un observable.

Dans l'*analyse de discours*, évidemment, l'énoncé est le seul objet d'étude. Certains, comme Greimas, reconnaissent que l'énonciation fait problème, mais ils pensent le résoudre en le réduisant à l'énoncé. S'il y a "énonciation", dira-t-il, c'est une "énonciation énoncée". Traiter des "opérations énonciatives", comme le fait A. Culioli, n'est pas non plus traiter de l'énonciation, mais de la cible des opérations énonciatives, de l'énoncé, "représentation métalinguistique, c'est-à-dire abstraite" que nous pouvons contrôler.

L'énonciation, en tant que telle, est une activité de langage, une activité signifiante. "Le propre du langage est d'abord de signifier", disait Benveniste. Dès l'antiquité grecque, Aristote associe l'énonciation au verbe (*rhēma*). Port-Royal fera de même: "Le verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation". Dire alors que le verbe est le support de l'énonciation, c'est en même temps introduire des instances énonçantes qui se définissent en premier lieu par le rapport de contact qu'elles ont ou pas (c'est le cas du "ça") avec le monde qui les entoure. Le premier contact est établi par le corps. Telle est, dans une prise en compte de l'énonciation, l'instance de base. Explorant le monde, elle (le corps) **énonce** ce qu'elle perçoit. Lévi-Strauss avait noté lui aussi malgré ses prises de position structuraliste ("On reproche parfois aux structuralistes de jouer avec des abstractions, sans prise sur le réel"), que "le corps énonce déjà obscurément" des vérités plus profondes que celles énoncées par la

conscience. À ce propos, il faut relire le passage du réveil de Marcel au tout début de la *Recherche* où le narrateur confie à son corps la reconnaissance des lieux. Mais, pour faire bref, l'énonciation, c'est aussi le recours, à un autre niveau et à un autre moment que l'instance de base, à l'activité signifiante d'un autre type d'instance, celle qui **s'énonce** en assumant son discours. Cette instance judicative est appelée "sujet". Dans un propos de portée très générale qui conclut son article sur "L'appareil formel de l'énonciation", Benveniste fait valoir que "l'écrivain s'énonce en écrivant et, à l'intérieur de son écriture, il fait des individus s'énoncer". On pourrait dire aussi bien: le locuteur s'énonce en parlant et donne l'occasion à autrui de s'énoncer à son tour.

Je retiendrai donc comme traits pertinents de l'énonciation les deux prédicats:

<énoncer (le corps énonce), s'énoncer (quelqu'un s'énonce)>

Une troisième remarque est amenée par ce que j'ai dit brièvement sur le couple <énoncer, s'énoncer>. Résumons: le prédicat "énoncer" a trait à l'instance corporelle (qu'elle soit dans le régime de l'autonomie ou de l'hétéronomie; en ce cas, elle est dépendante d'un tiers immanent). Le prédicat "s'énoncer" caractérise la "personne" (qu'elle soit dans le régime de l'autonomie ou de l'hétéronomie; en ce cas, elle dépend d'un tiers transcendant).

Cette recherche sur ce qui fait la spécificité de l'énonciation implique au préalable une "conversion du regard", selon l'expression de Merleau-Ponty. Elle n'est pas facile, apparemment. Je retiendrai cette fois l'exemple de Ricoeur qui, dans les années soixante, a beaucoup fait, à l'Université de Paris X-Nanterre, à l'écart des linguistes, pour présenter et analyser les propositions de Benveniste. Mais, entraîné par le poids des conventions philosophiques, il n'a pas perçu l'originalité du couple <énoncer, s'énoncer> et lui a substitué un couple en accord avec sa visée herméneutique:

<raconter, se raconter>

On dira alors, par exemple, qu'un "Éminent Auteur" (l'expression est de F. Jacques), un tiers transcendant, a écrit, continue d'écrire notre histoire et que nous nous la racontons.

Le récit, l'énoncé (le propre de l'analyse de discours, comme on l'a vu), l'être-dit, voilà ce qui constitue la substance première de la *philosophie du langage*. On peut préférer à philosophie du langage "théorie de l'esprit", réduite au domaine du langage, comme le fait Culioli, ce qui n'entrave en rien, semble-t-il, la prédominance absolue du *logos*.

Si l'on veut retrouver le domaine de l'énonciation, il faut changer de perspective: non écarter l'énoncé, évidemment, le "ce qui est dit" de la philosophie du langage, mais la subordonner à ce qui la précède et qui la

fonde: la *phénoménologie du langage*. C'est à elle qu'il revient de se saisir de ce que les Stoïciens dénommaient les "choses mêmes", la *phusis*, d'intégrer dans une analyse du discours les prédicats somatiques, les seuls aptes, à l'encontre des prédicats cognitifs, à "dire ce qui est", à dire le sensible.

Chacun pourra voir que ces trois remarques conclusives sont interdépendantes.